

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

"EOG 6 % NET 2021-2026": l'emprunt obligataire de l'État coté à la BVMAC

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Le ministère de l'Économie et de la Relance vient d'informer le public de la cotation de l'emprunt obligataire de l'État gabonais "EOG 6 % NET 2021-2026" à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), à Douala (Cameroun).

Cette cotation fait suite à l'opération d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne qui a permis au Gabon de placer dix-huit millions huit cent vingt-sept mille sept cent soixante-quinze (18 827 775) obligations au prix de 10 000 francs CFA l'unité. Ainsi, le pays a pu mobiliser au total 188 827 775 000,00 francs CFA sur le marché sous-régional. " Dans un contexte

international marqué par la pandémie de Covid-19 et ses effets sur les économies de la Cémac, la BVMAC doit, plus que par le passé, jouer un rôle important dans la mobilisation de l'épargne sous-régionale. Et il y va de notre responsabilité", a indiqué la ministre en charge de l'Économie, Nicole Jeanine Lydie Roboty-Mbou dans son allocution lors de la cérémonie d'ouverture de la cotation.

Rappelons que le montant levé sur les marchés financiers permettra à l'État gabonais d'apurer des moratoires en portefeuille à la Direction générale de la dette et de financer les projets prioritaires du Plan d'accélération de la transformation (PAT) initié par le gouvernement, sur instructions du président de la République Ali Bongo Ondimba.



La ministre en charge de l'Économie, Nicole Jeanine Lydie Roboty-Mbou

Le clin d'œil de *Lybek*



Gestion des ressources naturelles: quid des peuples autochtones?

Jean MADOUA
Libreville/Gabon

MEUX communiquer sur la prise en charge des préoccupations des peuples autochtones à la gestion des ressources naturelles, telle a été la mission des membres du réseau des peuples autochtones du Gabon dans la province du Moyen-Ogooué. Ces derniers ont échangé avec les responsables administratifs de la province du Moyen-Ogooué, en particulier le gouverneur, Barnabé Babé Mbangalivoua.

Au cours de l'atelier, il était question d'examiner les contours sur

la gouvernance, la gestion durable des terres, des territoires et ressources naturelles, les savoirs des peuples autochtones dans cette province. Ceci en vue d'améliorer leurs conditions de vie dans le respect de leurs droits et libertés. Les participants ont donc passé au peigne fin toutes les préoccupations, en revisitant les programmes des activités à réaliser; le plan de financement et de mise en œuvre de 2021-2025 et les plans d'action portant sur la mobilisation des fonds et le renforcement des capacités.

Le gouverneur Barnabé Babé Mbangalivoua a exhorté les membres du réseau de voir

tous les contours pour l'implication à la gestion rationnelle des ressources naturelles, et leur contribution au maintien de la biodiversité.

" Cet atelier de validation permettra que nous mettions en place un plan opérationnel pour les activités futures en faveur des peuples autochtones et communautés locales du Gabon et, surtout, de mettre autour de la table de nos échanges, les besoins clairement identifiés des populations autochtones ", a indiqué Jeanne Marthe Minkoué-Mi-El-la, présidente de l'ONG Agafi et coordinatrice du Repaelac Gabon.



La photo de famille après l'atelier.